

# Revue de presse



Mercredi 27 Novembre 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## [Cosob: début des souscriptions le 1er décembre prochain pour la première startup de la Bourse d'Alger](#)

Les souscriptions pour l'acquisition d'actions de la première startup introduite à la Bourse d'Alger "Moustachir" débuteront le 1er décembre prochain pour une période d'un mois, a indiqué la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) dans un communiqué.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## [La sécurité alimentaire, un enjeu stratégique pour l'Algérie](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a encouragé, mardi, les jeunes à investir dans le domaine agricole, toutes filières confondues, en mettant leurs compétences et leurs spécialisations techniques au service d'une "véritable relance du secteur", affirmant que la sécurité alimentaire était un enjeu stratégique pour l'Algérie.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

## **Président de la République: le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi à Alger, que le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le président de la République a indiqué que "le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025".



## **Algérie-Mauritanie : Accords de non double imposition fiscale**

L'Algerian Union Bank, première banque algérienne en Mauritanie, a indiqué que les accords visant à mettre fin à la double imposition entre l'Algérie et la Mauritanie représentent une étape stratégique pour soutenir la croissance économique en Mauritanie.

Ces accords visent, d'une part, à réduire la pression fiscale pesant sur les investisseurs des deux pays, et, d'autre part, contribuent à attirer des capitaux.



## **Le Président de la République à la cérémonie du 50e anniversaire de l'UNPA : «La sécurité alimentaire est un objectif stratégique»**

Le président de la République a affirmé que «nous devons relever ce défi dans un monde où l'alimentation constitue désormais une arme redoutable et hautement influente».

Le chef de l'État a présidé, hier, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).



## **Introduction à la Bourse d'Alger de la première start-up : Les souscriptions dès le 1er décembre**

Le redressement de l'activité économique dans le pays devrait dynamiser l'activité des entreprises, qui misent notamment sur l'entrée en Bourse pour financer leurs investissements. En fait, l'introduction en Bourse s'inscrit dans une stratégie de croissance et de développement, d'ouverture et de transparence, qui permet aussi d'élargir leurs actionnariats.

Il s'agit d'associer de nouveaux partenaires et de partager les perspectives de ces entreprises avec le grand public et associer leurs salariés et retraités à leur développement en partageant avec eux les fruits de sa performance.



## **Youcef Bouzenada, président de la COSOB : «Mise en place de dispositifs innovants»**

Avec l'introduction en Bourse, en 2024, du Crédit populaire algérien (CPA), la Bourse d'Alger a connu une grande dynamique. C'est ce qu'a assuré, hier, le président de la Cosob, Youcef Bouzenada qui souligne que la capitalisation boursière est ainsi passée de 65 milliards de dinars en 2023 à plus de 530 milliards de dinars, actuellement.

Le président de la Cosob a également fait savoir que le volume transigé qui était de 508 millions de dinars de 2023 est passé à 2,1 milliards de dinars, au 30 septembre dernier, c'est dire à quel point le marché boursier enregistre aujourd'hui une activité tout à la fois riche et appréciable et «qui va crescendo avec l'injection des titres d'offres de qualité», a-t-il précisé.



## **Le Président de la République aux agriculteurs**

### **«L'alimentation, une arme redoutable»**

«Le champ est ouvert aux investisseurs nationaux et étrangers pour adhérer» à la démarche de l'État.

Le foncier, les investissements, le partenariat avec l'étranger, le rôle du système financier et la technologie, le recensement agricole et la sécurité alimentaire ont été autant de sujets abordés, hier, par le président de la République, lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens.



## **Voici la date du début des souscriptions pour la première startup de la Bourse d'Alger**

Dans un communiqué publié ce mardi, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), a dévoilé la date prévue pour le début de l'opération des souscriptions pour l'acquisition d'actions de la première startup introduite à la Bourse d'Alger « Moustachir ».

D'après le communiqué, cette opération débutera dès le 1er décembre prochain, et ce, pour une période d'un mois.



## **Gestion des entreprises publiques : Le Président offre «la protection totale» aux managers**

Partant de ses engagements électoraux axés principalement sur l'économie – le candidat Tebboune avait déclaré que s'il était élu, son mandat sera économique par excellence – des besoins du pays et des chantiers qui ont été ouverts, impliquent un renfort de compétences pour la vaste entreprise présidentielle.

Il s'agit cependant là d'un pari difficile compte tenu d'un passif tumultueux où, dans un premier temps, les gestionnaires ont été sacrifiés sur l'autel d'une prétendue rigueur et d'une prétendue «opération mains propres» pour camoufler l'échec et la faillite du gouvernement, des cadres ont été injustement mis en prison avant qu'ils soient innocentés et réhabilités.



## **Le pétrole remonte légèrement**

Les cours du pétrole montent légèrement mardi, après avoir chuté lors de la session précédente, et ce en raison des risques liés aux tensions géopolitiques.

Ainsi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prend 1,05% à 73,78 dollars.



## **Foncier agricole : un dossier définitivement clos en 2025, promet le président Tebboune**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé ce mardi à Alger que le dossier du foncier agricole sera définitivement réglé d'ici 2025.

Intervenant lors de la cérémonie célébrant le 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le chef de l'État a déclaré : « Le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025. »



## **Finances: De nouvelles lois pour dynamiser le marché boursier**

Le projet de la nouvelle loi sur le marché financier est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Finances», a indiqué, hier mardi, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youssef Bouzenada, précisant que ce texte «contribuera à promouvoir le marché et renforcer son attractivité».



## **Foncier, crédits bancaires, viandes rouges ...: Importantes orientations présidentielles pour l'excellence agricole**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier à Alger, que le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025. S'exprimant dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le Président a indiqué que « le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025 ».



## **Le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025**

Le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025, annonce mardi à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance»

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le président de la République a indiqué que « le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025 ».



## **Première startup en Bourse en décembre prochain**

Les souscriptions pour l'acquisition d'actions de la première startup introduite à la Bourse d'Alger « Moustachir » débuteront le 1er décembre prochain, et ce, pour une période d'un mois.

« La Cosob a apposé son visa sur la notice d'information relative à l'augmentation, par appel public à l'épargne, du capital de la société Moustachir », a indiqué la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) dans un communiqué.

### إطلاق الاكتتاب لشراء أسهم أول شركة ناشئة ببورصة الجزائر في الفاتح ديسمبر

أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها "كوسوب" عن إطلاق عملية الاكتتاب لشراء أسهم الشركة الناشئة "مستشير" في الفاتح من ديسمبر المقبل، لتستمر العملية إلى غاية 31 من الشهر نفسه.

وجاء في بيان للجنة أنها "أشرت على المذكرة الاعلامية المتعلقة بشركة مستشير (شركة ذات أسهم)، لرفع رأسمالها عن طريق اللجوء العلني للادخار"، مضيفا أن رأسمال الشركة "يتشكل من 500 ألف سهم بقيمة اسمية تقدر بـ 40 دج للسهم الواحد".

### رئيس الجمهورية يأمر بفتح البنوك أمام الراغبين في الاستثمار في غرف التبريد والتخزين

أمر رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، بفتح البنوك أمام كل من يريد الاستثمار في غرف التبريد والتخزين، بهدف ضمان استقرار السوق ومحاربة المضاربة.

وفي كلمة ألقاها بمناسبة إشرافه على مراسم الاحتفال بالذكرى الـ 50 لتأسيس الاتحاد الوطني للفلاحين الجزائريين، توقف رئيس الجمهورية عند مسألة "الندرة أو الانقطاع في التمويل في بعض الأحيان"، مشيرا إلى أن هذه المسألة "من علامات التخلف التنموي"، حيث أمر في هذا السياق البنوك بـ "فتح شبائبيها ومنح القروض لكل فلاح يريد الاستثمار في غرف التبريد وتخزين المنتوج الفلاحي بهدف ضمان استقرار السوق، ومحاربة المضاربة والندرة".



### إطلاق اكتتاب لشراء أسهم أول شركة ناشئة في البورصة بهذا التاريخ

أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها (كوسوب) أمس الإثنين، عن انطلاق عملية الاكتتاب لشراء أسهم الشركة الناشئة "مستشير"، اعتباراً من الفاتح من ديسمبر المقبل، على أن تستمر العملية حتى 31 من الشهر نفسه .



## الجزائر تنظم الى الاتحاد الدولي للمحاسبين

أعلن المصنف الوطني للخبراء المحاسبين بالجزائر, أمس الاثنين, عن انضمامه رسميا إلى الاتحاد الدولي للمحاسبين (IFAC) الذي يجمع الهيئات المهنية للمحاسبين في أكثر من 130 دولة.

وحسب بيان صادر عن المصدر، سيتمكن انضمام الجزائر إلى هذه المنظمة العالمية, التي تعمل على تعزيز المعايير المهنية العالية ودعم تطوير الهيئات المهنية للمحاسبة والعمل لصالح المصلحة العامة, الخبراء المحاسبين الجزائريين من “الوصول إلى فرص للتكوين والتعاون والتطوير المهني داخل شبكة عالمية”, فضلا عن “تعزيز قدرة المحاسبة على تلبية متطلبات الأطراف المعنية في مجال الشفافية المالية والاستدامة الاقتصادية”.



## رئيس الجمهورية يأمر بتسوية ملف العقار الفلاحي وفتح البنوك للمستثمرين

وأمر رئيس الجمهورية اليوم الثلاثاء، بمناسبة الاحتفال بالذكرى الخمسين لتأسيس الإتحاد الوطني للفلاحين الجزائريين. الوزير الأول نذير العرباوي بتسوية ملف العقار الفلاحي سنة 2025. كما أمر الرئيس البنوك بفتح شبائبيها وفتح القروض لفائدة الفلاحين، لتشديد غرف التبريد، لتخزين المنتج الفلاحي بهدف ضمان استقرار السوق ومحاربة المضاربة.

وبارك الرئيس تبون الفلاحين على هذه الاحتفالية بالذكرى الخمسين لتأسيس الإتحاد. مضيفا أن الفلاحة حققت هذا العام ما قيمته 37 مليار دولار. ما يبشر بالخير وصواب الأسلوب الذي تنتهجه بلادنا للتحرر من التبعية للمحروقات. كما تساهم الفلاحة بـ 15 بالمائة من الناتج الداخلي الخام، بينما الصناعة لا تزال بنسبة 5 بالمائة.



## إدراج مؤسسات ناشئة في البورصة.. الحيدوسي لـ"المساء":

### تحول نوعي في السوق المالية

أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها "كوصوب"، أول أمس، رسميا عن إطلاق عملية الاكتتاب لشراء أسهم الشركة الناشئة "مستشير" في الفاتح من ديسمبر المقبل، لتستمر العملية إلى غاية 31 من الشهر نفسه، وهي ثاني أهم عملية اكتتاب خلال السنة الجارية التي عرفت إدراج بنك عمومي لأول مرة في تاريخ بورصة الجزائر.

أكد الخبير الاقتصادي أحمد الحيدوسي في تصريح لـ"المساء" أن إدراج شركة "مستشير" كأول شركة ناشئة في بورصة الجزائر، له أهمية إقتصادية ويمثل تحولا نوعيا في السوق المالية الجزائرية، معتبرا العملية خطوة تعكس توجه السلطات لتعزيز الاستثمار في الابتكار التكنولوجي وتشجيع الشركات الناشئة على تبني آليات تمويل مبتكرة، حيث يمكن السماح للشركات الناشئة بدخول البورصة، حسب، ويمكن رفع رأس مال هذه الشركات "بطريقة شفافة وجذابة للمستثمرين المهتمين بالاقتصاد الرقمي".

## L'ALGÉRIE REJOINT L'IFAC

L'ordre national des experts-comptables d'Algérie a adhéré officiellement à la Fédération internationale des comptables (Ifac), marquant une avancée majeure pour la profession comptable en Algérie. Cette intégration, résultat d'un processus rigoureux, atteste du respect des normes internationales par l'organisation et reflète le développement continu de la profession dans le pays. Elle ouvre la voie à une collaboration internationale accrue, au partage des meilleures pratiques et à l'adoption de normes professionnelles d'excellence, renforçant ainsi le rôle et la reconnaissance de la comptabilité algérienne à l'échelle mondiale.



## DYNAMISATION DU MARCHÉ FINANCIER

# Les grands chantiers de la Cosob

**«Actuellement, au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours. Parmi les réalisations, nous avons mis à jour les textes réglementaires régissant l'activité boursière. Nous avons institué un fonds de garantie pour sécuriser les opérations en bourse, offrant une protection aux actionnaires», a déclaré Youcef Bouznada, président de la Cosob, invité de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.**

Le projet de dynamisation du marché financier s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel. Cette initiative met en avant la nécessité de développer le marché financier pour apporter les financements nécessaires à l'économie nationale. Cette vision est soutenue par le ministre des Finances, notamment dans la mise en place des moyens de financement adaptés pour les investissements et les entreprises. Parmi les projets novateurs, des mécanismes de financement alternatif ont été mis en place, notamment pour soutenir les PME et les start-up. «Nous avons adopté le règlement 2301 portant sur l'activité de conseil en investissement participatif, aussi connu sous le

nom de crowdfunding. En octobre dernier, nous avons également adopté un règlement concernant les organismes de placement collectif à risque, un véhicule d'investissement destiné au financement des PME», a précisé Youcef Bouznada. La digitalisation est également au cœur des initiatives de la Cosob. «Nous avons lancé des projets de digitalisation des ordres de bourse en collaboration avec des agences gouvernementales. Cela permet aux investisseurs d'acheter à distance des actions ou obligations», a noté l'invité, avant de poursuivre : «Récemment, nous avons inauguré deux outils importants : un portail électronique et un guichet unique. Ces innovations visent à

améliorer l'attractivité et la visibilité du marché financier. Le guichet unique, par exemple, est une plateforme qui réunit tous les acteurs du marché pour faciliter l'information sur les modalités d'introduction en bourse et les opportunités de financement.» Selon le responsable, la plateforme digitale permet désormais à tous les acteurs du marché, professionnels ainsi que sociétés, de déposer une notice d'information pour le visa de la Cosob en vue d'émettre des actions ou obligations de manière digitale et à distance. «Cela permettra d'améliorer l'attractivité de notre marché financier», a-t-il soutenu.

En plus des projets déjà réalisés, d'autres initiatives sont en cours, notamment l'élaboration d'une nouvelle loi sur le marché financier. «Le marché financier, ou bien la Bourse des valeurs mobilières, est actuellement régi par le décret législatif 03-10, qui date de plus de 30 ans. Nous avons travaillé sur un avant-projet de loi avec la Cosob et les acteurs du marché : gestionnaires de bourse, Algérie Clearing et intermédiaires en bourse.» Il a précisé que ce travail a conduit à une feuille de route qui propose des mesures visant à améliorer le climat du marché financier, dont

le renforcement du rôle de la Cosob et la création de nouveaux acteurs comme les sociétés de gestion de portefeuille et les agences de notation.

### **Le CPA a permis d'augmenter la capitalisation boursière**

«Nous avons aussi abordé la notion de finance verte parmi les mesures qui seront introduites dans cette nouvelle loi.» L'invité du jour a mis en lumière l'impact de l'introduction en bourse du Crédit populaire d'Algérie (CPA) sur le marché financier : «Avant cette opération, la dernière introduction remonte à 2016 avec Biopharm. Toutefois, grâce à la volonté politique, nous avons récemment vu l'arrivée du CPA, ce qui a renforcé l'attractivité du marché. Pour stimuler ce dernier, il est essentiel d'élargir l'offre de titres, qui était auparavant limitée et manquait de diversité. L'introduction du CPA a permis d'augmenter la capitalisation boursière, qui est passée de 67 milliards de dinars en 2023 à plus de 530 milliards de dinars.» Il a également évoqué l'augmentation significative des volumes d'échanges, passant de 508 millions de dinars en 2023 à 2,1 milliards de dinars à fin septembre 2024. « Nous attendons aussi

l'entrée en bourse de la Banque de développement local (BDL), un autre acteur important qui viendra enrichir et diversifier l'offre de titres.»

«Actuellement, la Bourse d'Alger ne compte que sept entreprises cotées, ce qui rend le marché peu dynamique. Pour le dynamiser, il est nécessaire de diversifier l'offre en y introduisant des entreprises de différents secteurs, tels que la banque, l'assurance ou les télécommunications. L'orateur a également évoqué les raisons qui expliquent l'hésitation des entreprises à se tourner vers le marché boursier. «Il existe une méconnaissance des mécanismes boursiers. Bien qu'il y ait environ un million de PME en Algérie, peu connaissent ces outils. De plus, il y a une forte réticence due à l'attachement des entreprises familiales à leur contrôle, de peur de le perdre.»

Concernant la loi en préparation, il a précisé qu'elle apportera des améliorations, mais qu'elle ne suffira pas à elle seule à encourager les entreprises à faire leur entrée en bourse.

**Ithem Tir**

**APN**

## Les députés toujours «sonnés» par le verdict de la Cour constitutionnelle

*Les membres de l'Assemblée populaire nationale qui semblent ne pas se remettre encore du verdict de la Cour constitutionnelle portant rejet d'amendements apportés à des dispositions du PLF 2025 devront reprendre, demain jeudi, leurs plénières avec, à l'ordre du jour, des questions orales pour des membres du gouvernement.*

**Mohammed K. - Alger (Le Soir)** - Prévue initialement jeudi dernier avant son ajournement en raison du remaniement gouvernemental opéré par le président de la République, la plénière dédiée à des questions orales se tiendra finalement demain jeudi, avons-nous appris, hier mardi, de source parlementaire. Un report qui a également concerné, pour rappel, les débats en plénière et le vote autour de deux projets de loi dont les départements ministériels instigateurs de ces deux projets de loi, à savoir le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ont changé de titulaires.

Et cette plénière de demain jeudi prévoit

une vingtaine de questions de députés brassant quatre départements ministériels qui n'ont pas été touchés par ce dernier relockage du gouvernement. Il s'agit du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables dont le titulaire du poste, qui s'est vu attribuer le titre de ministre d'Etat, devra répondre à 5 interpellations de députés. Le même nombre de questions auxquelles son collègue de l'agriculture, du développement rural et de la pêche devra lui aussi répondre, alors que celui des travaux publics et des infrastructures de base devra répondre à six questions de députés. Dernier ministre au programme de cette plénière, celui des Moudjahidine et des Ayants droit qui devra répondre à quatre questions de députés.

De même source parlementaire, l'on a appris que la seconde réunion de l'Instance de coordination sur l'avancement des programmes des commissions permanentes lors de la session parlementaire 2024-2025 n'a pu se tenir comme prévu après la première organisée mercredi dernier. Et pour cause, l'agenda chargé du président de la chambre basse du Parlement qui a assisté à la cérémonie de lancement de la nouvelle année judiciaire, avant-hier lundi, et la veille à la cérémonie de signature de la loi de finances 2025 par le président de la République. Un texte expurgé, faut-il le rappeler, des amendements apportés par des députés à certaines de ses dispositions, après le verdict de la Cour constitutionnelle suite à une double saisine du Premier ministre et du président du Conseil de la Nation, et qui a proclamé leur inconstitutionnalité. Et ce verdict à valeur de «cinqlant désaveu», un de plus après les réserves émises par les membres du Conseil

de la Nation sur des dispositions de quatre autres projets de loi, il y a plus d'une année de cela, ne semble pas encore être «digéré» par bien de députés, notamment les porteurs de ces amendements, affirme encore notre source qui précise que ces députés sont en attente du sort que réservera la même Cour constitutionnelle à une saisine à propos d'autres dispositions qu'ils jugent, pour leur part, anticonstitutionnelles. Cette saisine faite par 47 députés porte sur l'extension de l'importation des véhicules de moins de trois ans aux nationaux résidant à l'étranger, soit les articles 203 et 61 bis du dit texte qui sont, selon eux, contraires aux dispositions des articles 35 et 37 de la Constitution, en excluant de fait des millions d'Algériens résidant à l'étranger du droit à la propriété, tout en les empêchant de participer au renouvellement du parc automobile national vétuste.

**M. K.**

TEBBOUNE :

# «Le dossier du foncier agricole clos en 2025»

Qualifié de problème hérité depuis l'indépendance, le dossier du foncier agricole sera «définitivement clos» d'ici 2025. Le président de la République s'y est engagé, à l'occasion de la célébration, hier mardi, du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens. Le gouvernement est appelé à travailler sur ce dossier pour trouver les solutions nécessaires et mettre en place le cadre juridique devant définir et protéger la propriété foncière.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Souvent pointé du doigt comme étant l'un des freins principaux à l'investissement, le problème du foncier n'a pas épargné le secteur de l'agriculture. Le président de la République s'est engagé hier à ce que le dossier du foncier agricole soit définitivement clos en 2025.

Abdelmadjid Tebboune, qui s'exprimait lors de la cérémonie de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), a affirmé que «le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attellerons à clore définitivement ce dossier en 2025», appelant le Premier ministre et tous les membres du gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une

doit pouvoir exporter les produits agricoles, donnant des instructions aux banques pour accorder des crédits aux professionnels du secteur désireux de réaliser des chambres froides pour stocker la production et garantir la stabilité du marché en luttant contre la spéculation.

Abdelmadjid Tebboune a plaidé pour la fourniture de données réelles dans le secteur de l'agriculture, en poursuivant la modernisation de ce secteur, pour assurer une production nationale, notamment dans les industries de transformation, en évitant d'exporter les produits agricoles bruts, estimant que «les agriculteurs sont capables d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire».

L'Algérie, dit-il, «a fait de la



Abdelmadjid Tebboune.

sécurité alimentaire un pari stratégique que nous devons relever dans un monde où l'alimentation constitue désormais une arme redoutable et hautement influente», rappelant au passage les mesures prises en faveur du secteur qui doit désormais s'orienter «vers la modernisation et l'exploitation des techniques modernes pour la relance de l'agriculture et du

monde rural, le développement des énormes potentialités agricoles du pays et l'augmentation des niveaux de production pour mettre en place progressivement des alternatives durables et sûres à même de réduire la dépendance de l'Algérie à la rente pétrolière avec pour objectif «d'accompagner et de soutenir les paysans, tout en ouvrant la voie à

la jeune génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, sur lesquels nous comptons pour opérer la transition vers la modernisation du monde agricole et atteindre l'autosuffisance dans les récoltes stratégiques à court terme, notamment le blé dur, le maïs et l'orge».

N. I.

solution à ce dossier et pour mettre en place «les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière».

Dressant un constat du secteur, chiffres à l'appui, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que le secteur agricole avait généré une valeur de près de 37 milliards de dollars au cours de cette année, en contribuant de près de 15% du PIB alors que l'industrie n'y a contribué qu'à hauteur de 5%.

Pour consolider ces résultats, le président de la République affirme que l'agriculture ne doit pas être gérée d'une manière centralisée et

ABDELMADJID TEBBOUNE PROMET AUX AGRICULTEURS

# «Le dossier du foncier agricole sera clos avant la fin de l'année 2025»

● Abdelmadjid Tebboune a rendu hommage aux agriculteurs, qui sont capables, selon lui, d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaires, non sans affirmer que les secteurs agricoles et industriels doivent avancer parallèlement.

**L**e dossier du foncier agricole, hérité depuis l'indépendance du pays, sera définitivement clos avant la fin de l'année 2025. C'est ce qu'a promis, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours prononcé à l'ouverture de la cérémonie de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

Le chef de l'Etat a appelé, dans ce sens, le Premier ministre et tout le staff gouvernemental à travailler avec les agriculteurs pour trouver, non seulement une solution à ce dossier, mais surtout les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière. «La terre appartient à ceux qui la cultivent. Le ministère de l'Agriculture ne doit pas décider de tout dans le secteur, nous cherchons des solutions administratives efficaces et le gouvernement doit travailler en étroite collaboration avec l'UNPA», affirme Abdelmadjid Tebboune, insistant sur la nécessité de «financer des données scientifiques et de poursuivre la modernisation du secteur de l'agriculture. A ce sujet, il a rappelé que ce département vitif va générer cette année une valeur de 37 milliards de dollars, ce qui assure, selon lui, de la justesse «de la



méthode adoptée par notre pays pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures». Le secteur de l'agriculture contribue, a-t-il dit, à hauteur de «15% du produit intérieur brut, tandis que l'industrie reste à 5%. Une occasion pour rendre hommage aux agriculteurs qui sont, de son avis, capables d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire, non sans affirmer que les secteurs agricoles et industriels doivent avancer parallèlement. «Notre pays a fait de la sécurité alimentaire, un pari stratégique que nous devons relever dans un monde où l'alimentation constitue désormais une arme redoutable et hautement influente», précise M. Tebboune qui a tenu, encore une fois, à saluer «les efforts des paysans qui ont fait preuve, lors de la conjoncture exceptionnelle résultant de la crise sanitaire (pandémie de Covid-19), d'un amour agri du territoire et d'une conscience élevée de la nature du défi. Dans son allocution, le chef de l'Etat a indiqué qu'il n'y a aucun intérêt à une agriculture centralisée, ni gestion efficace en dehors

de l'initiative des agriculteurs. «Nous devons exporter nos produits agricoles», insiste-t-il. Dans ce sillage, il a ordonné aux banques «d'ouvrir des crédits en faveur des agriculteurs, pour la construction de chambres frigorifiques et le stockage des produits agricoles, afin de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation». Il a rappelé aussi les décisions et mesures prises, et dont ses services suivent la mise en œuvre sur le terrain. Il cite, dans ce sens, l'augmentation du niveau des subventions de certains produits de base, à l'instar du relève-

ment du prix d'achat des céréales et des légumineuses auprès des agriculteurs, le relèvement du taux de subvention des engrais à 50% de leur prix de référence, afin d'atténuer l'impact de l'augmentation de leurs prix sur les marchés internationaux ainsi que le recordement de dizaines de milliers d'exploitations agricoles et de périmètres agricoles au réseau électrique.

**APPEL AUX FÉDÉRATIONS DES AGRICULTEURS**

Le chef de l'Etat a réitéré, en outre, son soutien aux fédérations des agriculteurs, soutenant que ces dernières

subviennent proposer des solutions. «Nous sommes à un tournant pour atteindre l'autosuffisance, mais nous luttons contre le temps. Le nombre d'habitants augmente rapidement, et l'Algérie de 55 millions d'habitants n'est pas si lointaine. Nous devons nous préparer à cette croissance démographique en produisant et en consommant sur nous-mêmes», avertit M. Tebboune. Et d'ajouter: «Le relèvement de centaines de milliers de familles a augmenté notre consommation d'énergie, et nous n'avons pas d'alternative à l'agriculture pour équilibrer nos revenus. Vendre des

hydrocarbures pour importer des denrées alimentaires est une politique erronée, nous devons produire ce que nous consommons». S'agissant de la question à de l'irrigation, il a évoqué l'élargissement des zones d'irrigation de 1 million d'hectares supplémentaires, son objectif à atteindre. D'autant que cette année, nous avons alloué le plus grand plan pour récupérer les eaux nées nées à hauteur d'un moins 30%. Abordant la question de la cherté des viandes rouges, le chef de l'Etat a estimé que «nous devons être francs les uns avec les autres, au lieu d'importer des millions pour l'Etat, nous devons trouver une solution à la hausse des prix de la viande rouge et à la stabilité du marché du bétail». «Je n'accuse pas les éleveurs de spéculation, mais nous devons trouver des solutions à partir de la filière de l'alimentation du bétail. Nous devons nous être des gardiens de nos frontières, pour protéger notre sécurité alimentaire», rappelle-t-il.

Nabila Amir

## L'UNPA DISTINGUE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a distingué, hier à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son grand soutien aux agriculteurs et à la promotion du secteur de l'agriculture, ainsi que pour ses efforts soutenus pour atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. Le secrétaire général de l'UNPA, Abdellatif Dilmi, a ainsi remis le bouclier de l'Union au président de la République, et ce, à l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UNPA. Présidée par le président de la République, la cérémonie de célébration de cet anniversaire s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, aux côtés d'agriculteurs. (APS)

## مرتقب في الطاق ديسمير

# إطلاق الاككتاب لشراء أسهم أول شركة ناشئة ببورصة الجزائر

● أعلنت لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها "كوسوب" عن إطلاق عملية الاككتاب لشراء أسهم الشركة الناشئة "مستشير" في الطاق من ديسمبر المقبل، لتستمر العملية إلى غاية 31 من الشهر نفسه. وأشار بيان للجنة إلى أنها "أشرت على المذكورة الإعلامية المتعلقة بشركة مستشير (شركة ذات أسهم) لرفع رأسمالها عن طريق اللجوء العلني للإدخار"، مضيفاً أن رأسمال الشركة "يتشكل من 500 ألف سهم بقيمة اسمية تقدر بـ40 دج للسهم الواحد".

ويحمل الإصدار حسب نفس البيان "125 ألف سهم ستدرج في بورصة الجزائر، ما يمثل 25 بالمائة من رأسمال الشركة ويرفع إجمالي رأسمال المؤسسة بمقدار 94437500 دج، مع سعر اكتتاب قدر بـ760 دج للسهم الواحد".

ويسمح بالاككتاب للأشخاص الطبيعيين ذوي الجنسية الجزائرية المقيمين داخل الوطن وموظفي

ومستشاري شركة مستشير، فضلاً عن الأشخاص المعنويين الجزائريين من مؤسسات عمومية وخاصة. وتعد "مستشير" الحائزة على وسم "شركة ناشئة" سنة 2022 شركة خدمية متخصصة في مجال الاستشارات، توفر منصة رقمية تربط المستشارين والخبراء بالشركات التي تبحث عن الاستشارات والحلول في مختلف المجالات، كما تقدم خدمة مرافقة الشركات الأجنبية عند التأسيس، إلى جانب توفير فضاءات للعمل المشترك، وفقاً للمصدر نفسه.

وخلص البيان للإشارة إلى أن "المذكورة والنشرة الإعلامية ستكونان متوفرين للمستثمرين بالمقر الاجتماعي للمصدر على مستوى الراعي في البورصة والوسطاء المعتمدين الماليين المكلفين بالتوظيف وكذا عبر المواقع الإلكترونية للجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها وكذا بورصة الجزائر والمصدر".

حفيظ صوالي

المقيمين داخل الوطن وموظفي



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger